Avis concernant les oiseaux marins en échouages :

Des échouages massifs sont observés depuis quelques jours sur les plages depuis le Finistère Sud à la Gironde et concernant notamment le Macareux moine. Il serait dommage que les observations réalisées à ce sujet ne soient pas recueillies selon un protocole unique permettant d'analyser au mieux ce phénomène sans précédents à l'échelle de la zone Nord Gascogne. Suite à un échange constructif entre Bretagne Vivante (et notamment BVO29S, BVO56), le centre de soins Volée de Piafs, la LPO Loire-Atlantique et la LPO Vendée, nous proposons d'organiser au mieux la collecte d'informations sur les plages pour obtenir la qualification la plus précise du phénomène d'échouage en cours.

Vous pouvez prospecter des secteurs du littoral à la recherche de ces oiseaux et remplir les fiches d'informations telles que transmises dans le PDF ou le fichier Excel associé. Ces informations permettront de mieux quantifier le phénomène d'échouage observé. Les données relayées via « Faune ***Bretagne / Pays de Loire / Vendée*** » seront évidemment prises en compte mais ne permettent pas, cependant le même niveau d'information.

Les résultats de ces travaux seront, entre autre canal, restitués sur Faune Bretagne !

Par ailleurs, un recensement concerté avait été envisagé avec les départements de Loire-Atlantique et de Vendée pour le Morbihan et le sud Finistère au cours du weekend du 22 & 23 février, nous souhaitons cependant le maintenir pour permettre d'organiser la couverture la plus complète à une date commune (voir information suivante).

Sur le terrain :

- Décrire au mieux la zone prospectée (exemple de la fiche terrain ou détail de cartes disponibles auprès de Martin Diraison : martin.diraison@orange.fr),
- Identifier et recenser les espèces. Pour éviter des doubles comptages à quelques jours d'intervalle, vous pouvez vous munir de ficelles et en attacher un morceau à la patte de chaque oiseau recensé et laissé sur zone pour éviter les doubles comptages,

- Qualifier au mieux les oiseaux recensés (âge, état du plumage, trace de mazout…). Pour ce faire suivre les indications du guide établi par la LPO Charente Maritime : http://files.biolovision.net/www.faune-charente-maritime.org/pdffiles/news/Identification_des_alcides_echoues_v3-7624.pdf,
- Contrôler la présence de bague systématiquement. En cas de présence, si possible l'oiseau ou sa bague doit être prélevé et transmis, mais retranscrire malgré tout l'ensemble des informations sur la fiche. Sinon relever l'intégralité des informations le plus lisiblement et si possible, faire relire les informations sur les bagues et la fiche par une autre personne pour éviter des erreurs. Illustrer les bagues par des photos de détails.

Devenir des oiseaux :

Les **oiseaux morts** sont laissés sur la grève et ne nécessitent pas de transport hors cas particulier. Des campagnes de ramassages sont cependant organisées sur certaines communes par les municipalités (l'information est disponible au cas par cas ou par contact avec le coordinateur départemental).

Un premier lot de référence des macareux échoués a déjà été constitué et stocké, le ramassage systématique n'est pour le moment plus nécessaire.

Les oiseaux bagués pourront eux aussi faire l'objet d'analyses post-mortem. En cas de découverte, il est important de pouvoir les collecter.

En cas de besoin prenez contact avec l'un des coordinateurs pour envisager une telle manipulation (le transport est réglementé et soumis à autorisation).

Les **oiseaux vivants** doivent être acheminés vers un centre de soins si possible. Les contacts des centres de soins sont disponibles ci-dessous.

Pour la Loire-Atlantique, il faut les acheminer également dans les plus brefs délais vers le centre de soin de Nantes. Deux vétérinaires du secteur ont des accords avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux permettant l'acheminement des oiseaux vivants vers le Centre de soins de l'Ecole Vétérinaire de Nantes par transporteur :

Les Dr Baltzer au Pouliguen 02 40 62 25 26

Le Dr Maréchal à St Nazaire 02 40 01 82 71

Dans tous les cas, les oiseaux vivants ou morts doivent être manipulés avec des gants et avec la plus grande précaution vis-à-vis des coups de becs, et être stockés en cartons fermés laissant passer l'air, au calme, en attendant le transport. Un particulier peut être amené à effectuer lui-même le transport. Il doit au préalable prévenir le centre de soin de sa démarche et acheminer l'oiseau au plus vite[1].

(1) Le transport d'espèces protégées est soumis à autorisation préfectorale. Toutefois, l'instruction PN/S2 n° 93-3 du 14 mai 1993 précise que dans les cas d'urgence, c'est à dire si la survie de l'animal ou sa capacité à être réinséré dans la nature sont manifestement menacées, et en l'absence de meilleure solution, le transport par un particulier du lieu de découverte jusqu'à un centre relais ou de sauvegarde est

admis s'il est effectué dans les plus brefs délais et par l'itinéraire le plus direct. Elle stipule aussi que cela ne dispense pas le conducteur de devoir se justifier s'il y a lieu devant un agent de la force publique (Source : Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, 1996).

Les informations recueillies devront être transmises aux coordinateurs départementaux identifiés ci-dessous. **Les données de bagues doivent impérativement faire partie de ces informations.** Nous nous proposons de relayer ces informations auprès des services gestionnaires du baguage et de vous restituer les informations en retour. Cela permet de simplifier les échanges mais aussi de **pouvoir intégrer à notre échelle l'ensemble de ces précieuses informations**.

Contact coordinateurs:

Finistère Sud : Gaétan GUYOT, Bretagne Vivante, 06 19 19 51 86, gaetan.guyot@bretagne-vivante.org

Morbihan : Matthieu FORTIN, Bretagne Vivante, 06 76 91 07 71, matthieu.fortin@bretagne-vivante.org

Loire-Atlantique : Franck LATRAUBE, LPO Loire-Atlantique, 06 73 43 89 70, franck.latraube@lpo.fr

Pour la Vendée et la Charente Maritime vous pouvez contacter les associations LPO85 & LPO17.

Centres de soins :

Morbihan : Volée de Piafs, Didier MASCI, 06 08 98 42 36

Finistère : LPO – Centre de soins de l'Île Grande, Gilles BENTZ, 02 96 91 91 40

Loire-Atlantique : ONIRIS (école vétérinaire), Olivier LAMBERT, 02 40 68 77 76

AUTRES RECOMMANDATIONS :

Des échouages d'hydrocarbures ont eu lieu simultanément sur plusieurs sites. Les premiers résultats d'analyses (origine préfecture & CEDRE) font mention de produits hautement toxiques. Eviter tout contact avec les polluants et portez des gants si besoin de déplacer des oiseaux morts ou vivants.

Plusieurs secteurs du littoral sont fermés pour des raisons de sécurité ou lié à présence de polluants. Toute intrusion sur ces secteurs est de la responsabilité individuelle qui ne peut être justifiée par nos recommandations ou engager les structures s'exprimant ici.

Nous vous tiendrons informé des suites de l'étude.

Cordialement